

→ Guide des parents nouveaux arrivants

Aperçu

À quoi puis-je m'attendre
des écoles du Manitoba?



Manitoba 



→ Notre équipe

Notre équipe répond aux besoins des familles. Les idées des parents, des élèves et des collectivités permettent de bâtir des écoles dans le but d'aider votre enfant à apprendre et à se développer.

La Loi sur les écoles publiques (du Manitoba) a fixé des attentes élevées pour toutes les écoles.

Les écoles sont appuyées par le ministère de l'Éducation du Manitoba et la plupart des écoles appartiennent à une **division scolaire** ayant sa propre **commission scolaire** élue.

Chaque école est tenue de donner à votre enfant une excellente éducation.

Ensemble, nous aidons à répondre aux besoins de chaque enfant.

Processus de communication



Avez-vous des questions, des préoccupations ou des idées à communiquer aux écoles?

Les écoles vous invitent à exprimer vos idées. Habituellement, on s'adresse d'abord à l'enseignant ou au directeur d'école. Vous pouvez aussi téléphoner ou vous rendre à l'école pour savoir à qui vous adresser.

Dans les écoles indépendantes (privées), informez-vous sur le processus de communication.

→ Nos écoles

Quelles sont les possibilités en matière de choix d'école offertes à mon enfant?

Les **écoles publiques** suivent les programmes d'études du Manitoba et sont regroupées en divisions scolaires. Le gouvernement du Manitoba veille à la gestion de toutes les écoles.

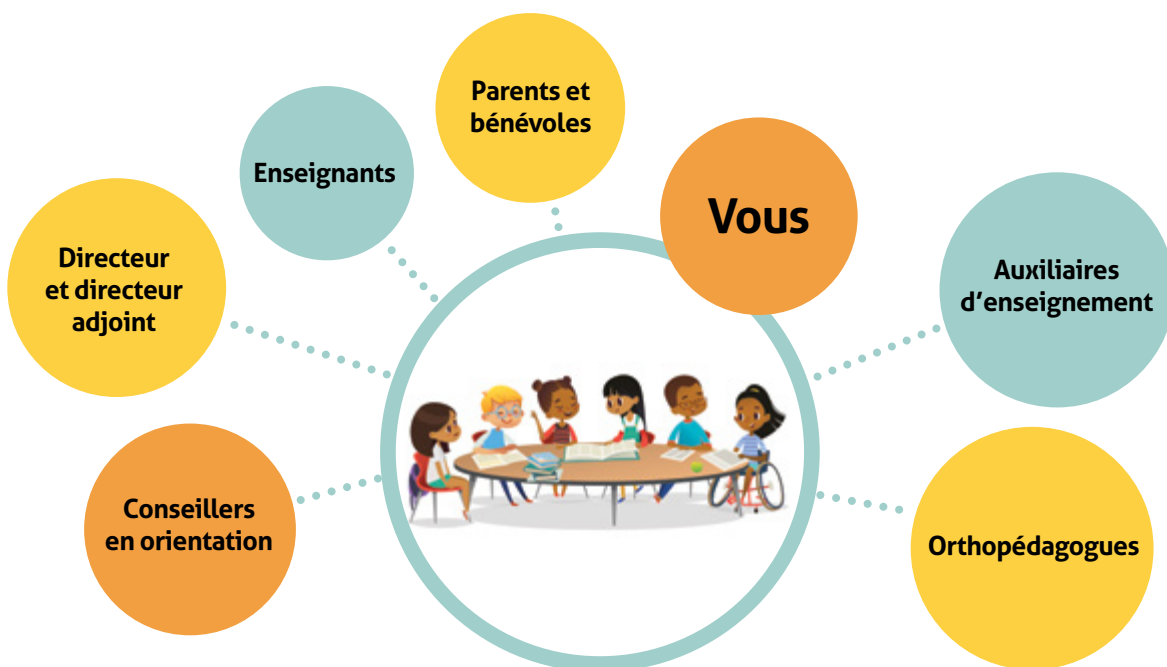
Les **écoles indépendantes** comprennent des écoles indépendantes subventionnées et des écoles indépendantes non subventionnées qui satisfont aux exigences provinciales de ce type d'école. Les écoles subventionnées suivent les programmes d'études du Manitoba. Les écoles non subventionnées ne sont pas tenues de suivre les programmes d'études du Manitoba. Si votre enfant fréquente une école qui suit les programmes d'études du Manitoba, il peut obtenir un diplôme de fin d'études du Manitoba.

L'**enseignement à domicile** offre la possibilité d'apprendre à la maison. L'enseignement à domicile doit satisfaire aux exigences provinciales et communiquer avec le ministère de l'Éducation du Manitoba.

Dans les écoles, les langues officielles d'enseignement sont l'anglais et le français. Demandez à votre école des renseignements concernant les langues d'enseignement, les programmes bilingues et les cours de langue.



Qui pourrait aider mon enfant à l'école?



Vos enfants nous tiennent à cœur.

Milieus scolaires sûrs et accueillants : Les écoles sont des milieux où toute personne se sent acceptée et en sécurité.

Les idées des élèves, des familles et des collectivités : Toutes les idées, les questions et les préoccupations sont importantes pour aider les enfants et les collectivités.

Apprentissage continu : L'apprentissage est important à tous les âges. Les écoles aident les enfants à développer leurs intérêts et leurs objectifs de carrière.

Diversité, équité et inclusion : Chacun a des expériences et des idées différentes à partager. Ensemble, nous rendons nos écoles meilleures.

Perspectives autochtones et réconciliation : Il est important d'en apprendre sur l'histoire, les traditions et la vie des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Services de soutien

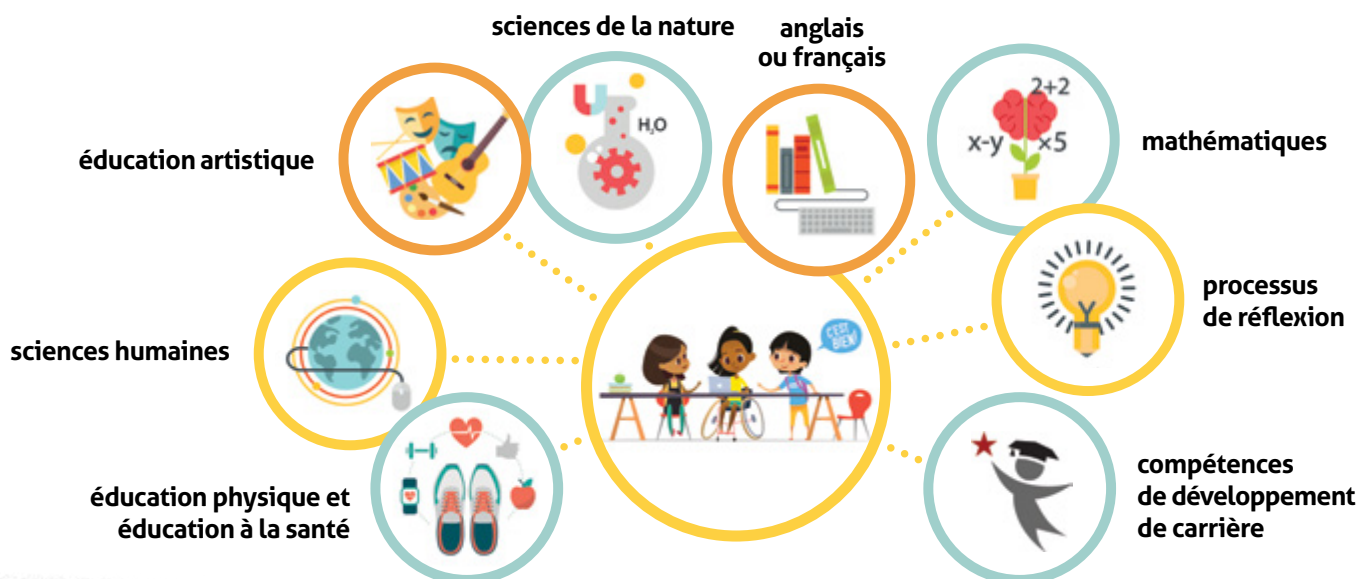
Comment est-ce que les écoles peuvent aider votre enfant?

Demandez des renseignements à votre école concernant les services aux élèves et d'autres services de soutien.

Demandez des renseignements concernant ...

- les programmes d'anglais et de français;
- les services de santé et de bien-être;
- la planification et les programmes pour les élèves qui ont des besoins d'apprentissage spéciaux;
- les programmes parascolaires et l'école d'été.

Qu'est-ce que mon enfant va apprendre?



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
1567, avenue Dublin | Winnipeg (Manitoba) Canada | R3E 3J5
TÉLÉPHONE : 204-945-8806

VISITEZ NOTRE SITE WEB À
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/fem.html